

Montréal, le 24 février 2017

PAR COURRIEL

[REDACTED]

Objet : Demande d'accès aux documents
V/Réf. : [REDACTED]
N/Réf. : 0801-01-2016-2017-394

Maître,

Par la présente, nous accusons réception de votre correspondance reçue le 10 février 2017, laquelle vise à obtenir le détail de toutes procédures, demandes ou recours actuellement actifs ou pendants, de toute décision rendue ou de tout solde qui pourrait être dû au Tribunal administratif du Québec relativement aux « Sociétés » suivantes :

- Château Mont-Sainte-Anne inc. (NEQ : 1141757873) ;
- Les appartements hôteliers Château Mont-Ste-Anne inc. (NEQ : 1141765512) ;
- Chalet central M.S.A. inc. (NEQ : 1141765843).

Après vérification, il s'avère que le Tribunal détient deux dossiers fermés correspondant à votre demande. Cependant, veuillez noter que le Tribunal ne peut effectuer de recherches par numéro d'entreprise.

Tel que convenu, vous trouverez en pièce jointe une copie des plumitifs de ces dossiers, lesquels peuvent vous être communiqués en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1).

Par ailleurs, nous vous informons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information une révision de cette décision. Vous trouverez ci-joint un avis relatif à l'exercice de ce recours.

Espérant que le tout sera conforme à vos attentes, veuillez agréer, Maître, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Julie Baril

Directrice des affaires juridiques
Responsable de l'accès aux documents
des organismes publics et de la protection des renseignements personnels

p. j. Plumitifs et avis de recours